



# Le Consommateur du 95

N° 88- 0,8 €  
1<sup>er</sup> Trimestre 2003  
ISSN 0292-1146

Union locale UFC de la Vallée de Montmorency



## Merci à tous !

Certains d'entre vous nous ont fait remarquer qu'ils n'avaient pas reçu les bulletins de l'année 2002. C'est malheureusement exact et nous plaidons coupables ! Mais... nous n'avons pas pu faire autrement faute de crédits.

Ceux qui ont répondu très favorablement à notre appel de fin 2001 en ont bien pris conscience, l'enquêteur que nous avons embauché coûte très cher à notre trésorière.

## SOMMAIRE

- **Merci à tous !**
- **Enquêtes : Surgelés  
Traçabilité de la viande bovine**
- **Attention aux sièges auto  
"autobaby groupe O+"**
- **Litiges, arnaques...**

Mais devait-on supprimer un emploi avant d'avoir épuisé toutes les autres possibilités ? Au Conseil d'Administration la réponse à cette question a été unanime : non !

Aussi, en 2002, avons-nous fait plus que des économies tous azimuths. Jugez-en plutôt.

-1° pour notre site Internet (d'autant plus indispensable que nous avons une moyenne de 3 personnes qui nous contactent par jour) notre distributeur d'accès a fait un "geste" en ne nous faisant pas payer sa gestion 2002 (grand merci à lui)

-2° nos amis de l'UFC d'Argenteuil et de Pontoise nous ont fourni une aide financière appréciable (merci beaucoup)

-3° mais, effectivement, nous avons mis momentanément sous le coude le tirage et l'envoi des bulletins de 2002 où figurent des résultats d'enquêtes

-4° les frais de fonctionnement, petits matériels... n'ont pas été réclamés par les membres du CA

-5° et je le garde pour la fin car nous en avons été très touchés, nombre d'entre vous ont été remarquables et n'ont pas hésité à payer une cotisation bien plus importante que celle que l'on réclame (et qui est encore 1/3 moins cher que la cotisation recommandée par l'UFC nationale)

Résultat : l'employé est toujours en poste et il réalise de nombreuses enquêtes pour le plus grand bien de l'association et de ses adhérents dont le nombre est passé en 2002 de 81 à 129 (50% d'augmentation !), car depuis qu'il enquête sans arrêt, quel est le commerçant local, l'organisme officiel... qui ne nous connaît pas?

# Enquête : surgelés

Comme presque chaque année notre enquêteur est allé visiter les supermarchés de notre région pendant la période des fêtes de fin d'année, période au cours de laquelle on peut se rendre mieux compte de l'état d'esprit des commerçants : ont-ils pour unique but celui de faire de l'argent même au détriment des consommateurs, de l'honnêteté, ... et des lois... ? (ça, nous l'avons déjà écrit dans un bulletin précédent mais malheureusement les années passent et les problèmes demeurent !

## Modalités de l'enquête

En décembre 2002, aux environs de Noël et du jour de l'an (1er passage entre le 18 et le 24-12, deuxième passage entre le 25 et le 31-12), notre enquêteur s'est rendu dans divers supermarchés pour prendre note de l'état des bacs à surgelés.

Trois critères ont été retenus:

- la surcharge des bacs ;
- leur température ;
- leur dépôt de givre.

Pour éviter autant que possible les erreurs d'appréciation (par exemple bacs surchargés par "erreur" juste un peu avant sa venue), notre enquêteur a souvent effectué deux passages, à des jours différents et des heures différentes

## Résultats et conclusions

Ils se résument en un tableau (voir ci-contre) ainsi qu'en un commentaire laconique : **Navrant**, entre autres pour les bûches glacées dont l'achat est désormais à faire avec parcimonie et en toute connaissance de cause !

Cependant notons que **nous n'avons plus trouvé de problèmes de températures trop élevées... sauf au FRANPRIX de St Gratien à éviter !** Nous avons bien sûr alerté la DDCCRF et la DDSV à ce propos. ♥

Magasin enquêté	au premier passage surcharges pour :	au deuxième passage surcharges pour :
ATAC (Eaubonne)	bûches glacées fruits de mer filets de poissons	bûches glacées steacks hachés escargots saumon sauvage cuisses de grenouille
ATAC (Franconville)	bûches glacées desserts glacés	saumont sauvage noix de St-Jacques
AUCHAN (Soisy)	bûches glacées desserts glacés langoustines	bûches glacées noix de St-Jacques escargots
CARREFOUR (Sannois)	bûches glacées desserts glacés	escargots crevettes, gambas gigots d'agneau
CHAMPION (St Gratien)	bûches glacées crustacés	desserts glacés crustacés
CORA (Ermont)	bûches glacées noix de St-Jacques canapés glacés	desserts glacés crevettes crevettes gigots d'agneau
G20 (Ermont)	RAS	RAS
INTERMARCHÉ (Montmagny)		filets de poissons desserts glacés homards
LIDL (St Gratien)	RAS	RAS
MARCHE PLUS (Soisy)	RAS	RAS
MONOPRIX (Enghien)	RAS	RAS
MONOPRIX (Sannois)	RAS	RAS
SHOPI (Deuil)	bûches glacées	crustacés filets de poissons

**Nous gardons le plus triste pour la fin !**  
**FRANPRIX (St Gratien)**  
**A chaque passage nous avons constaté que les bacs étaient très surchargés, que les produits y étaient entassés pèle-mêle, que la propreté dans certains bacs était douteuse et que certaines températures étaient supérieures à moins 18°C**

En cas de problèmes constatés dans un magasin, n'hésitez pas à nous contacter. Par exemple on nous a signalé des affichages de prix "farfelus" à BRICORAMA (Soisy). Notre enquêteur est allé voir ce qu'il en était. Suite aux travaux de réagencement qui venaient d'être effectués l'étiquetage est clairement indiqué. Cependant l'affichage des promotions vendues dans "les coins des bonnes affaires" est incomplet. Seuls les prix des produits bon marché sont indiqués. Est-ce un "oubli" passager ?...

# Traçabilité de la viande bovine

## Petit commerce de détail sur les marchés

ARGENTEUIL (Orgemont) : le 10-12-2002 la boucherie Lambert ne respecte pas la réglementation. Elle ne la respecte d'ailleurs pas plus à St-Gratien

DEUIL LA BARRE : le 12-12-2002 les bouchers respectent tous la réglementation.

EAUBONNE : le 6-12-2002 trois boucheries (Forest, Triport, Legrand) sur sept ne sont pas en règle.

ENGHIEN : le 10-12-2002 les bouchers respectent tout à fait la réglementation, ce qui prouve aux autres que c'est faisable !

SAINT GRATIEN : le 11-12-2002 la boucherie Lambert n'est pas en règle.

SANNOIS : le 5-12-2002 aucune boucherie enquêtée n'est en règle. Chacune se contente d'afficher des mentions générales comme "viande française, viande extra, boeuf fermier, etc."

## Grandes surfaces

Aucun problème à :

EAUBONNE (Franprix)

ENGHIEN (Monoprix)

ERMONT (Cora)

SAINT GRATIEN (Franprix)

SOISY (Auchan et Franprix)

Problèmes à ERMONT (G-20) et SAINT GRATIEN (Champion) où seule l'origine de la viande est indiquée.

# Sécurité des consommateurs

Sécurité du siège auto pour enfants GRACO "AUTOBABY GROUPE O+"

La Commission de la Sécurité des Consommateurs a été informée par la société US GRACO qu'une série de sièges auto pour enfants "AUTOBABY" utilisables de la naissance

jusqu'à 13 kg

(sièges vendus

sous la dénomi-

nation "Groupe

0+") présente

une défaillance

au niveau de la

poignée de trans-

port. Un défaut

de l'attache gau-

che de la poignée

ne permet pas

d'obtenir systé-

matiquement un

verrouillage op-

timium de celle-ci

en position verti-

cale pour transporter l'enfant. Il en résulte un

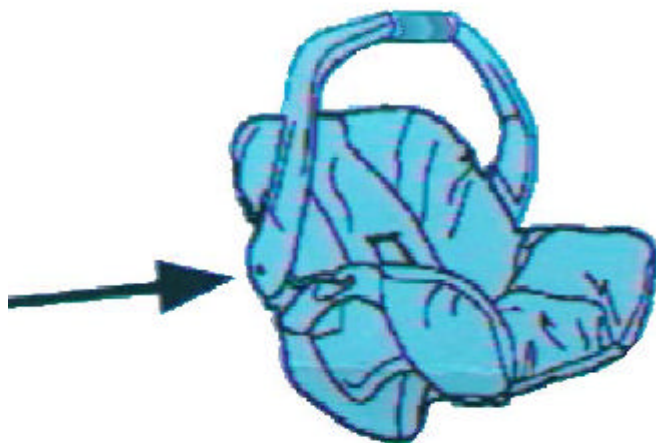
risque de basculement du siège.

Il s'agit de sièges auto fabriqués entre le 1er novembre 2001 et le 4 février 2002.

(Date indiquée sur l'étiquette, sous le siège)

La société US GRACO propose à ses clients d'échanger les sièges défectueux.

Prendre contact avec la société US GRACO au n° vert (gratuit) 0800845454



## Arnaquissime...

Attention! Voici l'une des possibilités d'arnaque des plus juteuses, et accessible à la moindre des organisations, publiques ou privées. Et certaines ne s'en privent pas!

On vous propose un conseil, une aide, un renseignement, de donner votre avis... par téléphone, 08... Le «gogo» téléphone à 0.2, 0.3 etc. euros la minute. (Jusque là, rien à dire mais patience, l'arnaque arrive)

Sous prétexte de lignes saturées, de poste momentanément occupé, de... on le fait attendre (le gogo) des dizaines de minutes au bout du fil et, sans rien faire, sans mobiliser le moindre employé, on empoche des sommes rondettes qui peuvent atteindre des milliers d'Euros par mois.

C'est une autre illustration du dicton : «ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières». Ici les petits ruisseaux sont les gogos qui téléphonent. Téléphoner à de telles organisations, c'est signer un bon d'achat sans que le prix y soit inscrit. Qui se ferait construire une maison en signant un devis dont le coût augmenterait avec le temps mis par le maçon? Qui laisserait sa voiture chez un garagiste dont la facture dépendrait du temps d'immobilisation du véhicule?

Par vos courriers ou mails, nous espérons que vous serez nombreux à réagir contre une telle pratique !

## Peugeot 206

En quelques mois de nombreuses personnes nous ont alerté par mail pour cause d'ennuis avec leur Peugeot 206. Le problème semble être toujours le même, démarrages difficiles voire impossibles, moteur que cale subitement...

Le 14-10-2002 un internaute nous a fourni une explication : *«Bonjour, je réagis à propos des problèmes que rencontrent de nombreuses personnes sur leur Peugeot 206. J'ai eu moi-même une panne de bobine d'allumage sur ma 206 1.4 L. C'est un problème connu sur cette cylindrée. 2 marques de bobines se partagent le marché. Les malheureux possesseurs d'une bobine SAGEM doivent s'attendre à tomber en panne ! J'ai eu mon problème à 30 000 km. Le concessionnaire PEUGEOT a pris entièrement à sa charge les frais de réparation. Pour ceux qui ont payé les frais de réparation, je vous engage à vous rapprocher de votre concessionnaire muni de votre facture, le problème est maintenant parfaitement reconnu.»*

Malheureusement il ne semble pas en être de même chez tous les concessionnaires !

## Travail à domicile

**Claire Aima, Urakis, EDEN, etc.**

Ces sociétés, et d'autres, proposent du travail à domicile, dont la "copie d'adresses" et 1000 autres idées pour s'enrichir chez soi. Pour s'inscrire, recevoir les "documents nécessaires" il suffit d'envoyer 30,18€ Et on reçoit effectivement... un petit livre à 2€ et sans intérêt, sauf pour celui à qui on l'a payé !

Voici l'un des témoignages que nous avons reçu : *«Je peux également apporter mon témoignage concernant l'arnaque de Claire AIMA - La Source dont j'ai été victime au mois d'octobre 2002. En effet voyant le colis que j'ai reçu (le fameux livre « Comment s'enrichir »), j'ai immédiatement demandé le remboursement des 30.18€ que j'avais envoyés. Bien évidemment, celui-ci ne m'est jamais parvenu et j'ai constaté que les lignes de cette soi-disant société avait été coupées.»*

En ce qui concerne Claire Aima, le 18-11-2002 le tribunal de commerce de Chambéry a prononcé la liquidation judiciaire de la Sarl LA SOURCE, société qui exploitait l'enseigne CLAIRE AIMA Bon débarras! Mais pour les autres, qui sévissent entre autres vers Nice...

Si une société vous demande de l'argent pour vous proposer du travail à domicile, c'est suspect. S'il s'agit d'une société «sérieuse» ce sont par exemple des étiquettes dont elle a besoin. Elle n'a qu'à vous faire signer un contrat clair net et précis indiquant ses modalités d'achat des étiquettes.

## LE CONSOMMATEUR DU 95

est édité par

**l'UFC-QUE CHOISIR**

**de la Vallée de Montmorency**

Centre Culturel du Forum

95210 SAINT GRATIEN

Association régie par la loi de 1901

Téléphone: 01.34.17.24.45

Fax: 01.34.17.24.45

e-mail: 1953@ufc-ul.org

Internet: www.ufc-ul.org

Direction: M. CIMA

M. LAGUILHOU

Trésorerie: Mme DARGNAT

Secrétariat: M. MILLEREUX

Litiges: Mme CIMA

Enquêtes: M. FOUCHE

M. AL BOUKAI

et ceux qui voudront bien nous aider !

Commission paritaire n°64152

Dépôt légal à parution

Numéro tiré à 600 exemplaires par nos soins

Abonnement un an (4 numéros): 20F

### PERMANENCES LITIGES (Hors vacances scolaires)

Au Centre Culturel du Forum de Saint-Gratien tous les jeudis de 19h15 à 19h45

**Nous sommes désolés  
de ne pas pouvoir répondre au  
téléphone.**

## BULLETIN D'ADHESION-READHESION ABONNEMENT-REABONNEMENT

Si vous êtes adhérent, ou si vous souhaitez adhérer à l'**UFC Vallée de Montmorency**, adressez votre chèque à l'ordre de l'**UFC** au Centre Culturel du Forum 95210 ST GRATIEN

NOM.....

ADRESSE.....

.....

- Adhésion de soutien (+ abonnement 1 an): 20€ ou plus...
- Adhésion (+ abonnement 1 an): 14€
- Abonnement 1 an seul: 3,50€

Par notre intermédiaire, vous pouvez prendre aussi un premier abonnement à "QUE CHOISIR" à tarif réduit:

- 11 numéros + 4 hors série: 45,28€ au lieu de 60,37€ **PROFITEZ-EN!**



Etes-vous aussi  
abonnés à  
"Que Choisir" ?